

Bretagne Vivante sepplo

> "86 rue Anatole France BP 63191 99931 Brest cedex 3 tél 09 98 49 07 18 fax 09 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »









LIFE 09 NAT FR 000583

Comité de suivi - Jeudi 13/12/2012, Station d'élevage, Brasparts

Présents:

Chambre d'agriculture 29 : Marie-Hélène Philippe Conseil général du Finistère : Jacques Citoleux DDPP du Finistère : François Jacques DDTM 56 : Christophe Hugot DDTM du Finistère : Youenn Le Calonnec DREAL Bretagne : Nicolas Ampen

EDF: Muriel Fontaine, Eric Joulia, Audrey Bergonso
EPAGA - SAGE Aulne: Xavier Badé Fédération de pêche du Finistère: Jean Hervé, Lise Le

Bihan, Pierrick Dury Bretagne Vivante: Sophie Coat, Laure Leclère, Pierre-Yves Pasco, Marie Capoulade Excusés:

Agence de l'eau Loire-Bretagne (délégation Anjou-Maine et Armor-Finistère) Agence de l'eau Seine-Normandie CATER Basse-Normandie

Conseil général de l'Orne Conseil général de la Manche Conseil général des Côtes-

d'Armor Conseil général du Morbihan Conseil régional de Basse-Normandie

Conseil régional de Bretagne CPIE des Collines normandes DDPP de l'Orne

DDPP de la Manche DDPP des Côtes-d'Armor DDPP du Morbihan DDT de l'Orne DDTM 22

DDTM 22 DDTM de la Manche DREAL Basse-Normandie Fédération de pêche de l'Orne Fédération de pêche de la Manche

Fédération de pêche des Côtesd'Armor

Fédération de pêche du Morbihan

ONEMA 61

ONEMA Bretagne, Pays de la Loire

ONEMA Côtes-d'Armor ONEMA Finistère ONEMA Manche ONEMA Morbihan ONEMA Nord-Ouest PNR d'Armorique PNR Normandie-Maine

PNR Normandie-Maine Pontivy communauté SAGE Orne moyenne SAGE Sarthe amont SIAEP du Houlme

SIAES

Syndicat de la Haute-Rouvre Syndicat de la vallée du Blavet Syndicat du bassin du Scorff Syndicat mixte de Kerné-Uhel Syndicat mixte du SAGE Blavet

En raison des mauvaises conditions de circulation (verglas), plusieurs personnes n'ont pas pu se rendre à la réunion et se sont excusées.

Le but de la rencontre est de faire le bilan des actions après deux ans de projet LIFE mulette auprès de l'ensemble des partenaires, techniques et financiers des deux régions confondues. A l'issue de la présentation en salle, une visite de la station d'élevage a été organisée.

Résumé

Un programme LIFE+ a été confié à Bretagne Vivante, à la Fédération de pêche du Finistère et au CPIE des Collines normandes en collaboration avec le Parc naturel régional Normandie-Maine et le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne.

La réalisation d'une station d'élevage de moules perlières est une action phare du projet afin de sauvegarder les 6 principaux noyaux restants et d'avoir une meilleure compréhension, une meilleure gestion et un meilleur contrôle des populations sauvages. En protégeant la moule perlière, les rivières et toutes les autres espèces qui y vivent sont aussi protégées.

Entre le 1er septembre 2010 et le 31 août 2016, le programme LIFE a pour objectif en parallèle d'unir, sensibiliser et accompagner les acteurs et gestionnaires des cours d'eau autour de la restauration de la qualité du milieu. En effet, c'est et si seulement si le milieu retrouve une qualité suffisante, que le renforcement des populations sauvages sera entrepris.

Depuis le début du projet, le 1er septembre 2010, jusqu'à présent, la majorité des actions prévues ont pu démarrer selon le planning prévu à la proposition.

Les différentes actions préparatoires ont démarré. Les premiers éléments d'état des lieux des 6 bassins versants accueillant les rivières à moule perlière du projet sont maintenant disponibles et le travail sur les plans de conservation est aujourd'hui bien entamé.

Deux des trois études scientifiques prévues ont pu démarrer et quelques résultats nous permettent de mieux orienter certaines actions. Une étude menée par l'INRA de Rennes a mis en évidence que la truite fario était le poisson-hôte privilégié pour les mulettes du Bonne Chère.

Les inventaires complémentaires sur les sites sont quasiment achevés ce qui nous permettra d'avoir une nouvelle vue d'ensemble des populations de mulettes du projet.

Station d'élevage

Au niveau des actions concrètes, la principale action de mise en place de la station d'élevage a subi du retard, principalement dû à l'ajout de fortes mesures de précautions sanitaires pour répondre aux obligations définies par l'administration. Le bâtiment est toutefois terminé depuis l'été 2012 et la cellule de quarantaine sera prête pour accueillir les souches bas-normandes dès

Association reconnue d'utilité publique, agréée au titre de la protection de la nature. Membre fondateur de Réserves naturelles de France et France Nature Environnement.



2013. Sans incidence sur la mise en élevage des souches bretonnes, dont les premières jeunes mulettes ont été récoltées cette année, ce retard a par contre des conséquences sur la mise en culture des souches de mulettes bas-normandes qui n'ont pas pu être récoltées en 2011 et 2012. Les conditions climatiques en Normandie en 2012 (forts débits) n'ont pas permis la récolte des glochidies.

Jeunes mulettes à la station

A la station, les jeunes mulettes (issues de la collecte de larves de 2011) ont été récoltées en maijuin. Les jeunes mulettes se trouvent maintenant dans des systèmes d'élevage spécifiques et alimentées régulièrement. Après 6 mois de mise en culture, les jeunes mesurent entre 1 et 3 mm de long.

Renforcement des jeunes mulettes

Une partie d'entre elles a pu être renforcée dans les cours d'eau de l'Elez et du Loc'h sur des sites identifiés comme convenables pour l'espèce.

Suivi qualité milieu

En effet, le suivi de la qualité du milieu (eau, substrat, environnement) s'est poursuivi et a notamment pu mettre en évidence certains sites favorables pour le renforcement de populations de moules perlières. Le suivi de la qualité du milieu (eau, substrat, environnement) est assuré par plusieurs méthodes (multiparamètre, laboratoire, IBGN-Cb2) depuis janvier 2011

Communication & sensibilisation

Les rencontres avec les institutionnels se poursuivent pour effectuer des bilans réguliers de l'avancement du programme. L'inauguration de la station d'élevage en 2013 sera l'occasion de réunir de nouveau l'ensemble de ce public.

Le volet de sensibilisation des agriculteurs en Basse-Normandie rencontre des difficultés de mise en œuvre. Des réunions ont tout de même été mises en œuvre sur le bassin de la Rouvre où la réflexion est bien avancée.

Concernant les scolaires et le grand public, les animations leur étant destinées ont démarré en Bretagne et Basse-Normandie.

De plus, le site Internet du projet est actuellement disponible <u>www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php</u> Y sont mis en ligne les premier et deuxième chapitres de la vidéo sur la moule perlière ainsi que les différents documents de communication produits ces derniers mois : la première et la deuxième lettre d'information ainsi que l'affiche du projet...

Les panneaux par site ont été réalisés et posés pour la plupart d'entre eux.

Enfin, différents voyages, au Luxembourg, au Pays-de-Galles, en République Tchèque, au Portugal, dans le Morvan et le Massif Central nous ont permis de tisser des liens avec des personnes, qui, comme nous, mènent des projets de conservation de l'espèce.

Coordination

Les actions de coordination, nécessaires au bon fonctionnement du projet, se déroulent comme prévu que ce soit pour Bretagne Vivante, pour le CPIE des Collines normandes ou pour la Fédération de pêche du Finistère. Les comités de direction, de suivi et scientifique sont en place et se réunissent régulièrement pour faire le point sur les actions du programme. Les actions d'accompagnement et de suivi des opérations de restauration se poursuivent, ce qui nous permet de décrire un certain nombre d'éléments entrepris hors-LIFE.

Dépassements de budgets

La station d'élevage, située à Brasparts en Finistère, a été construite sur le site de la salmoniculture par la Fédération de pêche du Finistère. Les travaux se sont déroulés sur la période 2010-2012 et se sont achevés en août 2012. De manière générale, les coûts de la station ont été mal évalués.

Les efforts de la Fédération pour tenter de coller à l'enveloppe prévue ont été importants par la réalisation de nombreux travaux en interne.

D'un point de vue des dépenses prévues par le partenaire Fédération de pêche du Finistère, la quarantaine implique à l'heure actuelle un dépassement de $68\,350\,$ et le bâtiment un dépassement de $146\,220\,$ soit un total de $214\,570\,$ Aujourd'hui, le budget total du projet passe donc de $2\,517\,546\,$ è à $2\,732\,116\,$.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et la DREAL Basse-Normandie ont pu êtres sollicitées pour une partie de ces dépassements. Avec cette aide complémentaire, la somme des dépassements totaux est estimée aujourd'hui à 187 095 €.

Dans le cadre d'un programme européen, mené sur deux régions, auprès duquel sont fermement engagées 3 structures associatives, 8 financeurs publics, 6 opérateurs Natura 2000, la situation est très inquiétante pour le succès des opérations.

Conclusion

Au delà de la préservation d'une espèce emblématique, le projet vise également à tisser des liens entre tous les partenaires. La sauvegarde de la mulette perlière, de par ses exigences écologiques et sa biologie complexe, nécessite en effet l'implication de tous ces acteurs incontournables que le LIFE permet de mettre autour de la table pour un seul et même objectif. Pour la bonne

réalisation du projet, son acceptation par tous et la continuité des actions après 2016, il est primordial d'instaurer un dialogue et de faire de la mulette perlière un sujet transversal entre les différentes structures.

La réunion en salle a été suivie d'une visite de la station d'élevage.









La visite de la station suite au comité de suivi (photos Pierre-Yves Pasco)